

## **Mémoire prébudgétaire soumis par Abolissons la pauvreté Manitoba**

Merci de nous offrir l'occasion de parler du Budget fédéral de 2017 du Canada. Nos recommandations comportent des priorités afin de lutter contre la pauvreté à la grandeur du Canada. Nous examinons plus particulièrement l'incidence qu'elles auront pour les personnes à faible revenu au Manitoba. Notre mémoire est structuré autour des recommandations formulées dans *The View from Here* (2015), un plan communautaire détaillé de lutte contre la pauvreté qui a été élaboré au Manitoba. Ce plan a reçu l'aval de plus de 100 organismes à la grandeur du Manitoba. Nous croyons que le gouvernement fédéral a un rôle essentiel à jouer dans chacun des domaines d'intervention décrits dans ce plan.

### **Logement**

**Le Budget de 2017 devrait annoncer un engagement à long terme envers le logement social avec un Plan national de logement prévoyant un investissement de 2 milliards de dollars par année sur dix ans.**

Nous souscrivons à la demande de Right to Housing Manitoba qui réclame un plan de logement prévoyant un investissement de 2 milliards par an sur dix ans dans l'infrastructure du logement social, ainsi que des fonds pour soutenir des projets de logement vulnérables en raison de l'expiration des ententes d'exploitation ainsi que des fonds pour améliorer le logement de membres de Premières Nations et d'Autochtones.

### **Sécurité du revenu – Loi sur l'assurance-emploi**

**Le gouvernement du Canada devrait collaborer avec toutes les provinces pour garantir que tous les Canadiens touchent un revenu suffisant pour combler leurs besoins de base et participer pleinement à la vie communautaire.**

Les Canadiens devraient avoir accès à un revenu suffisant pour vivre dans un logement sûr et stable, manger des aliments sains, se déplacer d'un endroit à un autre, utiliser tous les services de santé dont ils ont besoin et s'assurer qu'une personne peut s'occuper de leurs enfants quand ils ne peuvent pas le faire. En disposant d'un revenu suffisant pour combler ces besoins, les Canadiens seraient plus à même de poursuivre des possibilités de formation, d'éducation et d'emploi.

Il serait possible d'épargner aux Canadiens lourdement handicapés une vie entière de pauvreté si les gouvernements mettaient sur pied un programme de soutien du revenu de base distinct (ressemblant à un régime de pensions) pour les Canadiens ayant une invalidité grave et prolongée. Le gouvernement fédéral devrait fournir des fonds et faire en sorte que personne ne perd de revenus ni de prestations dans le cadre du nouveau programme.

Les appels se multiplient en faveur du remplacement du régime d'aide sociale par un revenu annuel garanti (RAG) bénéficiant d'un solide soutien financier de la part du gouvernement fédéral. Une étude sur le RAG menée à Dauphin au Manitoba dans les années 1970 a révélé que cette mesure permettait d'améliorer la santé, d'augmenter les taux de diplomation, sans effet significatif sur l'emploi. Des données probantes montrent que les économies découlant de la réduction des frais administratifs et des dépenses dans d'autres domaines, comme la santé et les services policiers, dépasseraient le coût lié à la mise en œuvre d'un RAG.

## **Emplois**

### **Financer un projet pilote d'intermédiaires du marché du travail à Winnipeg et dans le Nord du Manitoba**

La transition de la formation à l'emploi peut être difficile pour certains chercheurs d'emploi autochtones confrontés à plusieurs obstacles qui nécessitent des mesures de soutien durables. Une étude récente financée par le gouvernement fédéral permet de croire que cette lacune des services peut être comblée par un intermédiaire du marché du travail (IMT) conçu et mis en place en partenariat avec des organismes communautaires autochtones. L'IMT emploierait et affecterait des intervenants pour soutenir des chercheurs d'emploi autochtones confrontés à plusieurs obstacles et leurs employeurs aussi longtemps qu'il faudrait pour garantir le succès de la transition à l'emploi. Un IMT établirait aussi des relations durables avec des employeurs et des syndicats, s'il y a lieu, afin d'assurer la liaison entre les employeurs et les organismes et pour mettre en rapport des clients et des emplois.

Le projet pilote aurait pour priorité de servir des chercheurs d'emploi autochtones confrontés à plusieurs obstacles, vu leur surreprésentation parmi les personnes sans emploi à faible revenu. Un IMT ciblant des Autochtones offrirait un programme de mise en valeur de la culture pour les clients autochtones et une formation aux compétences culturelles pour les employeurs afin d'améliorer les résultats d'emploi pour les Autochtones.

### **Investir dans l'aplanissement des obstacles auxquels les immigrants sont confrontés pour faire reconnaître leurs titres de compétence**

De nombreux immigrants doivent passer par un processus long, difficile et coûteux pour faire reconnaître leurs titres de compétence afin de travailler dans leur discipline. Le gouvernement du Canada devrait augmenter le soutien qu'il accorde à des programmes complets pour combler les déficits de formation et faciliter la transition de façon à offrir à des immigrants une occasion de mettre leurs compétences à niveau et d'acquérir des techniques de recherche d'emploi, une formation en anglais langue seconde et des services de placement. Les listes d'attente sont longues pour certains programmes, ce qui oblige

certain immigrants à partir de zéro parce qu'ils n'ont pas exercé leur profession depuis trop longtemps.

Le gouvernement fédéral s'est associé à la province du Manitoba pour financer Recognition Counts qui offre des microprêts à des immigrants qualifiés à faible revenu pour les aider à alléger le fardeau financier lié à leur perfectionnement professionnel. Le programme offre aussi des services d'orientation professionnelle pour aider des immigrants à trouver un emploi dans leur domaine de compétence. Le gouvernement fédéral devrait majorer son aide financière et assurer le financement pluriannuel d'initiatives, comme Recognition Counts, qui aident à aplanir les obstacles auxquels les immigrants qualifiés à faible revenu sont confrontés pour obtenir un emploi.

### **Salaires**

#### **Augmenter graduellement le salaire minimum fédéral à un niveau suffisant pour faire passer un chef de famille monoparentale avec un enfant, travaillant à temps plein, au-dessus du seuil de faible revenu avant impôt**

Abolissons la pauvreté au Manitoba a calculé que ce seuil s'établissait à 15,53 \$ de l'heure pour le Manitoba en 2014. Une fois ce seuil atteint, le salaire minimum devrait être indexé selon l'inflation de façon à ce que sa valeur ne s'érode pas.

Bien que le gouvernement fédéral ne fixe directement le salaire minimum que pour une minorité de travailleurs, un salaire minimum fédéral couvre les entreprises de compétence fédérale et envoie un signal aux provinces que toutes les familles méritent un salaire minimum vital.

Pour donner suite à son engagement à soutenir des salaires décents, le Canada devrait élaborer une politique sur le salaire minimum vital pour garantir que tous les employés fédéraux touchent un salaire minimum vital et d'inclure un critère relatif au salaire minimum vital comme composante de l'évaluation de tous les contrats fédéraux.

### **Apprentissage précoce et services de garde d'enfants**

#### **Mettre en œuvre les recommandations formulées par la Manitoba Child Care Association dans son mémoire prébudgétaire**

Au Manitoba, une aide du gouvernement fédéral est nécessaire pour ajouter 12 000 places en garderie sans but lucratif susmentionnées et autorisées. Cela nécessite un financement d'immobilisations et d'exploitation pour attirer, retenir et rémunérer de façon équitable des éducateurs et éducatrices de la petite enfance et offrir des programmes communautaires, culturellement pertinents et viables.

Le gouvernement du Canada devrait investir pour couvrir les frais de scolarité et de subsistance et dans des programmes communautaires de formation en éducation de la petite enfance pour aider plus d'Autochtones et d'immigrants à faible revenu à accéder aux métiers de la petite enfance.

Comme tous les enfants doivent avoir accès à un apprentissage précoce et à des services de garde, des mesures ciblées sont nécessaires pour les collectivités marginalisées. Une part des nouvelles places subventionnées devrait être accordée en priorité à des collectivités ayant de grands besoins socioéconomiques.

### **Investir dans des programmes d'aide préscolaire aux Autochtones communautaires dans des écoles qui ont de grands besoins et dans leur voisinage à la grandeur du Canada**

Les programmes fédéraux d'aide préscolaire aux Autochtones visent le développement des enfants autochtones hors réserve, dans les centres urbains et dans les grandes collectivités nordiques dès la petite enfance. Une évaluation des programmes d'aide préscolaires réalisée en 2012 a révélé un effet positif sur la préparation à l'école, la connaissance de la culture et la santé. En outre, dans certains endroits, les responsables des programmes ont créé un sentiment d'appartenance à la collectivité pour les enfants autochtones et leur famille. L'évaluation a aussi révélé un besoin grandissant en programmes d'aide préscolaires pour servir le nombre croissant d'enfants autochtones vivant dans des centres urbains.

Le gouvernement du Canada devrait faire en sorte que les programmes existants sont suffisamment financés et établir d'autres programmes d'aide préscolaires dans des écoles ayant de grands besoins et dans leur voisinage. En plus de cibler les Autochtones, les nouveaux programmes d'aide préscolaires devraient cibler aussi les besoins d'enfants dans des écoles ayant de grands besoins et comportant des populations importantes d'immigrants et de réfugiés.

### **Formation des adultes**

#### **Augmenter le soutien financier destiné aux centres d'alphabétisation et de formation des adultes et faire en sorte que tous les résidents de quartiers à faible revenu et de complexes de logements sociaux ont accès à des centres d'alphabétisation et de formation pour adultes communautaires et adaptés à la culture, dotés de services de garde d'enfants sur place**

Les centres d'alphabétisation et de formation pour adultes fournissent aux adultes des programmes sans frais pour relever leurs aptitudes en lecture, en écriture et en calcul et de compléter leurs études secondaires afin d'obtenir leur diplôme. La *Loi sur l'alphabétisation des adultes* du Manitoba prévoit la mise en œuvre d'une stratégie d'alphabétisation des adultes provinciale. En 2013, 36 organismes offraient des programmes d'alphabétisation

des adultes dans 58 endroits à la grandeur du Canada et 42 centres de formation des adultes offraient des programmes dans 82 endroits. Toutefois, moins de 1 % des adultes du Manitoba ayant besoin d'alphabétisation sont inscrits à des programmes financés par le Programme d'alphabétisation des adultes du Manitoba.

Le gouvernement du Canada devrait investir afin d'étendre la portée des centres actuels et d'élargir l'accès par la création de centres dans des quartiers à faible revenu et dans des complexes de logements sociaux où le besoin existe. La plupart des participants à des programmes au Manitoba sont soit des immigrants récents ou des apprenants autochtones. Un appui financier est requis pour établir des programmes adaptés à la culture des participants. Les investissements devraient inclure du soutien pour des services de garde d'enfants sur place.

### **Financement**

#### **Fournir à des organismes communautaires un financement suffisant, souple et durable (de trois à cinq ans) et réserver des fonds pour les organismes dirigés par des Autochtones et des organismes travaillant auprès d'Autochtones pour offrir des programmes qui utilisent des méthodes de décolonisation**

Le financement à court terme provenant de plusieurs sources crée un fardeau administratif et des emplois peu stables et peu payants offrant des avantages sociaux insuffisants. Ainsi, il est difficile pour les organismes communautaires de produire les résultats livrables et d'attirer et retenir un personnel qualifié. Le manque de personnel est une source de stress et d'épuisement professionnel, engendre un taux de roulement élevé et réduit la capacité et la stabilité de l'organisation. Un financement à court terme peut interrompre des programmes efficaces, laissant des besoins non satisfaits, ce qui complique l'évaluation juste de leurs effets.

Le gouvernement du Canada pourrait adopter une stratégie similaire à celle de la province du Manitoba. La Stratégie manitobaine de réduction de la bureaucratie pour les organismes sans but lucratif offre à plus de 100 organismes communautaires des ententes de financement de quatre ans et un mécanisme de rapport intégré afin d'alléger le fardeau administratif lié à la reddition de comptes à plusieurs bailleurs de fonds.

De nombreux Autochtones n'ont plus de lien avec leur patrimoine culturel et ont vécu un traumatisme considérable à cause de politiques coloniales. Les effets intergénérationnels profonds et dommageables comprennent la dépression, la pauvreté, la violence, les dépendances, des problèmes de santé, une faible scolarisation et un manque de compétences parentales. Le gouvernement du Canada peut aider à répartir une partie des dommages en fournissant un financement suffisant et dédié à des organismes dirigés par des Autochtones et à des organismes travaillant auprès d'Autochtones afin de mettre en œuvre des programmes qui intègrent des méthodes de décolonisation, par exemple la mise en valeur de la culture et la guérison.

## **Élaborer un programme de revitalisation des quartiers doté d'un financement de base et de projets pluriannuels pour aider des collectivités urbaines à la grandeur du Canada à adopter une approche communautaire, complète et durable à la revitalisation des quartiers**

Un programme fédéral de revitalisation des quartiers fournirait un financement de base pluriannuel pour créer et exploiter des sociétés de revitalisation des quartiers (SRQ) dans des collectivités urbaines sous-financées désignées à la grandeur du Canada. Les SRQ seraient des organismes démocratiques gouvernés localement qui coordonnent les efforts de revitalisation constants dans leurs collectivités. Ces efforts seraient fondés sur un plan de revitalisation quinquennal arrêté par des intervenants locaux dans chaque collectivité. Les SRQ aideront aussi des organismes communautaires à élaborer des propositions et à présenter des demandes de financement de projet par l'entremise de ce programme pour soutenir des projets compatibles avec le plan de revitalisation quinquennal de leur quartier.

Ce modèle a été élaboré, mis en œuvre et évalué au gouvernement provincial du Manitoba depuis plus de dix ans. Des évaluations indépendantes du programme Quartiers vivants! ont fourni des preuves non équivoques que le modèle a joué un grand rôle dans la revitalisation de quartiers centraux en améliorant la qualité des logements, la sécurité perçue, la stabilité du quartier, l'autonomisation des résidents, la participation des résidents à la collectivité et le bien-être général du quartier.

### **Sécurité alimentaire**

#### **Fixer un objectif de réduire de moitié le besoin de recourir à des banques alimentaires en dix ans et fixer une date pour l'élimination du besoin de banques alimentaires au Manitoba**

La sécurité alimentaire serait assurée si tous les Canadiens jouissaient d'un accès physique et financier à des aliments sains, sûrs et abordables. En mars 2015, 63 791 Manitobains ont eu recours à une banque alimentaire ou à un autre programme alimentaire d'urgence. Près de la moitié de tous les ménages qui ont eu recours à des banques alimentaires comportaient des enfants. De nombreux enfants vivant dans des familles à faible revenu vont à l'école sans avoir mangé un bon petit déjeuner ou préparé un lunch sain. Des enfants n'auront pas mangé du tout. Des familles à faible revenu sont souvent obligées de choisir entre payer le loyer ou l'épicerie. Beaucoup de familles se tourneront vers des banques alimentaires lorsque le coût du loyer engloutit leur budget alimentaire. D'autres passeront par des périodes temporaires en mangeant peu ou pas du tout.

Plus de la moitié des clients des banques alimentaires étaient des prestataires d'aide à l'emploi ou au revenu (AER) et plus de 16 % travaillaient. C'est une preuve de plus que les

Abolissons la pauvreté Manitoba  
432, avenue Ellice  
R3B 1Y4  
www.knowpoverty.ca

**MAKE POVERTY HISTORY**  
MANITOBA

prestations d'AER et le salaire minimum ne sont pas suffisants pour combler les besoins de base.

Les banques alimentaires se voient comme une solution provisoire. Les banques alimentaires du Manitoba ont adopté la recommandation de réduire de moitié le besoin de recourir à une banque alimentaire en dix ans et de fixer une date pour l'élimination du besoin de banques alimentaires au Manitoba. Cette recommandation pourrait être réalisée en mettant plus d'argent entre les mains des familles.

### **Référence**

The View From

Here (2015) : <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Manitoba%20Office/2015/01/View%20from%20here%20v8%20low-res.pdf> [EN ANGLAIS SEULEMENT]